

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 57 [i.e. 58] (1987)

Heft: 2: 50 ans de paix du travail : et demain?

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie de l'ADIJ

Direction

Lors de sa dernière séance, la direction de l'ADIJ s'est principalement occupée du problème relatif au Martinet de Corcelles. Les démarches entreprises auprès de différents organismes, associations et groupements soucieux de la protection du patrimoine ont inégalement abouti. La direction se propose de relancer ces demandes, notamment auprès des autorités cantonales bernoises, de manière à ce que ce témoin de notre passé pré-industriel puisse être préservé.

Commission informatique

La commission informatique a été déçue de la participation à la journée de présentation des matériels et des logiciels destinés aux ingénieurs et architectes. La commission examinera les raisons de cet insuccès avant de poursuivre l'organisation de ce type de manifestation.

La commission informatique a par ailleurs obtenu le feu vert de la direction de

l'ADIJ pour lancer, avant les vacances de cet été, un **concours de logiciels** destiné aux jeunes et moins jeunes «mordus» de l'informatique. Des précisions seront naturellement données ultérieurement sur les détails d'organisation de ce concours.

La commission informatique commence enfin à dépouiller les réponses à un questionnaire qu'elle a adressé à toutes les communes de la République et Canton du Jura pour connaître leur degré d'informatisation. L'idée d'organiser une journée d'études à l'intention des autorités communales et du personnel communal touchés par ce problème devrait se concrétiser au mois de juin.

Commission sociale

Le colloque que la commission sociale consacrera aux problèmes du divorce et de ses conséquences aura lieu le 8 mai, à Sornetan. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat pour obtenir des précisions complémentaires.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Président ad interim :
Philippe Degoumois, avocat et notaire,
2740 Moutier

Secrétaire général
et rédacteur responsable :
Pierre-Alain Gentil, 2800 Delémont

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51, c. c. p. 25-2086-1